

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DE LA COUR D'ASSISES DE PARIS

COUR D'ASSISES DE PARIS  
1ÈRE SECTION  
STATUANT EN APPEL

N° 16/0066 La cour d'assises de Paris, 1<sup>ère</sup> section, statuant en appel, a prononcé à la date du six juillet deux mille dix huit, l'arrêt dont la teneur suit :

ARRÊT  
CRIMINEL

du 6 juillet 2018

Tite BARAHIRWA

et

Octavien NGENZI

Vu l'arrêt prononcé le 25 septembre 2014 par la chambre de l'instruction de cour d'appel de Paris, lequel ordonne la mise en accusation et le renvoi devant la cour d'assises de Paris de :

**Tite BARAHIRWA**

né le 12 juin 1951 à CYINZOVU (RWANDA)

fils de RWABAGINA Pierre et de NYIRAMANZI Marguerite  
de nationalité rwandaise

ayant demeuré 3 cheminement Francis Poulenc (Apt 18) - Quartier de la  
Reynerie 31000 TOULOUSE

actuellement détenu au centre pénitentiaire de Fresnes en vertu d'un mandat  
de dépôt en date du 4 avril 2013,

accusé de *crime contre l'humanité : génocide et crime contre l'humanité autre  
que le génocide : acte commis en exécution d'un plan concerté contre un  
groupe de population civile dans le cadre d'une attaque généralisée ou  
systématique,*

assisté de Maître Alexandra BOURGEOT, avocat au barreau de Paris, commis  
d'office,

**Octavien NGENZI**

né le 15 avril 1958 à RUBIRA-KABARONDO-KIBUNGO (RWANDA)

fils de NGENZI Léonard et de MUKABISANGWA Marie

de nationalité rwandaise

ayant demeuré 176, rue Honoré de Balzac - 37700 SAINT-PIERRE-DES-  
CORPS

actuellement détenu à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis en vertu d'un  
mandat de dépôt en date du 4 juin 2010,

accusé de *crime contre l'humanité : génocide et crime contre l'humanité autre  
que le génocide : acte commis en exécution d'un plan concerté contre un  
groupe de population civile dans le cadre d'une attaque généralisée ou  
systématique,*

assisté de Maître Fabrice EPSTEIN, Maître Benjamin CHOUAI et Maître  
Benjamin BOJ, avocats au barreau de Paris, désignés au titre de l'aide  
juridictionnelle totale,

Pourvoi formé  
le 9 juillet 2018

Par Octavien  
NGENZI

- pourvoi formé  
le 9 juillet 2018

par le BOJ, avocat,

agissant au nom  
d'Octavien NGENZI.

- pourvoi formé  
le 11 juillet 2018

par le BOURGEOT,  
avocat, agissant

au nom de Tite  
BARAHIRWA

08-14



Caption:

Description:

**Warning:** Undefined array key "width" in  
`/home/clients/c0e5814f7e68d40bd2a8beecda6cdb19/sites/ibuka.etiennedelcambre.com/wp-content/themes/ibuka/dkpdf/dkpdf-index.php` on line **120**

**Warning:** Undefined array key "height" in  
`/home/clients/c0e5814f7e68d40bd2a8beecda6cdb19/sites/ibuka.etiennedelcambre.com/wp-content/themes/ibuka/dkpdf/dkpdf-index.php` on line **121**

**Warning:** Undefined array key "image\_meta" in  
`/home/clients/c0e5814f7e68d40bd2a8beecda6cdb19/sites/ibuka.etiennedelcambre.com/wp-content/themes/ibuka/dkpdf/dkpdf-index.php` on line **122**

Dimensions: x

**Warning:** foreach() argument must be of type array|object, null given in  
`/home/clients/c0e5814f7e68d40bd2a8beecda6cdb19/sites/ibuka.etiennedelcambre.com/wp-content/themes/ibuka/dkpdf/dkpdf-index.php` on line **127**